



3 janvier 2018 – Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

Consternation ! L'augmentation du temps de travail au Conseil Régional d'Occitanie ne va pas dans le sens de l'histoire.

C'est avec stupéfaction que la Fédération CGT des Services publics a appris la décision prise par le Conseil Régional d'Occitanie d'augmenter le temps de travail des agents.

Issus d'une majorité qui se revendiquait du progrès social, les élus soutenant l'exécutif ont voté majoritairement pour cette régression le 21 décembre dernier.

Prenant le prétexte de restrictions budgétaires les élus ont encore une fois cédé aux sirènes des politiques d'austérité. Et ce sont encore les agents, la masse salariale, qui en font les frais.

Il est faux de penser que l'augmentation du temps de travail va permettre de réaliser des économies.

Il est faux de prétendre que les fonctionnaires territoriaux travaillent moins que les autres salariés.

Il est injuste de faire porter sur les services publics locaux les choix économiques d'un gouvernement aux ordres du Capital.

Il est enfin affligeant de constater que parmi les élus qui n'ont pas voté contre cette décision inique se trouvent des salariés qui se battent, dans leur entreprise, avec leur organisation syndicale, pour la diminution du temps de travail.

La Fédération CGT des Services publics réaffirme que les 1 607 heures sont un maximum et non pas une obligation de conformité à mettre en œuvre impérativement !

Elle revendique, pour tous les salariés la diminution du temps de travail à 32 heures.

Alors que l'Allemagne est sans cesse citée en exemple, les syndicalistes d'IG Metall revendiquent les 28 heures, car ils vont dans le sens de l'histoire !

Force est de constater que les élus d'Occitanie ne vont pas dans le sens de l'histoire.

La Fédération CGT des Services publics apporte son soutien plein et entier aux agents qui se sont battus et qui se battront encore contre ce vote !